



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 15 juillet 2019 à 18h30

- Décide d'approuver la mise à jour des sentiers didactiques proposée par l'AGFORS, notamment en vue de la mise à jour de la nouvelle édition du NatuRando ;
- Décide d'adjuger les travaux de menuiserie à l'entreprise D. Maillard (réfection escaliers, remplacement d'une porte d'entrée) dans le bâtiment de l'Auberge communale, pour un montant de Chf 5'346.-- ;
- Décide de refuser le projet d'installation d'un conduit de fumée sur parcelle N°995 sise Clos de la Trappe 13, le plan de quartier obligeant les propriétaires à se raccorder uniquement au chauffage à distance (CAD) ;
- Décide de refuser la demande de report du Conseil communal émanant d'un membre de la CoFin, des délais impératifs devant être respectés ;
- Décide d'accepter le complément de l'offre de fourniture d'une machine de mise sous vide pour la cuisine du RAB, à raison d'un montant de Chf 350.--.

La Municipalité